

# Des réseaux interlexicaux sémantiques et phonologiques du point de vue de l'analogie et de l'acquisition du lexique

Youna Baroni \*

Laboratoire Ligérien de Linguistique, UMR 7270, Université d'Orléans

**Résumé.** Cet article portera sur deux objets linguistiques : les séries de phonesthèmes, qui appartiennent au champ du symbolisme phonétique, et les réseaux de polymorphes, qui sont des réseaux de lexèmes présentant des partages sémantiques et phonologiques importants. Ils seront tous les deux analysés à partir de la notion d'analogie et de ses caractéristiques. Ces deux phénomènes linguistiques interlexicaux pouvant être considérés comme des types d'analogie, la question de leur influence sur l'acquisition du lexique se posera. L'objectif de cet article sera de formuler les raisons pour lesquelles la polymorphie pourrait être un levier efficace dans l'acquisition du lexique.

**Abstract.** *Interlexical networks and lexical acquisition from the perspective of analogy.* This article will focus on two linguistic topics: phonestheme series, which belong to the scope of phonetic symbolism, and polymorphic networks, which are networks of lexemes with significant semantic and phonological sharing. Both will be analysed from the point of view of analogy and its characteristics. As these two interlexical linguistic phenomena can be considered as types of analogy, the question of their influence on lexical acquisition will be raised. The aim of this article is to elaborate the reasons why polymorphism could be an effective lever in lexical acquisition.

L'analogie est un processus cognitif abondamment évoqué dans le domaine de la psycholinguistique, et son rôle au sein de la cognition humaine ne fait plus de doute (Hofstadter & Sander, 2013). L'analogie est traditionnellement définie de la façon suivante : « analogy is characterized by the mapping of relations between objects, rather than attributes of objects, from base to target » (Gentner, 1983, p. 168). Certaines conséquences du fonctionnement analogique de la cognition sont observables dans des objets issus de la pensée humaine ; c'est le cas de la langue. L'étude des structures linguistiques par le biais de l'analogie est répandue en linguistique cognitive, et cela à différents niveaux linguistiques.

---

\* youna.baroni-gatouillat@etu.univ-orleans.fr

Dans cet article, le niveau lexical sera étudié, en posant la question de la place de l'analogie dans les relations et dans les réseaux interlexicaux. Dans les deux premières parties, nous rappellerons une partie des travaux réalisés concernant l'analogie dans un premier temps, puis liés à deux objets linguistiques dans un second temps : les séries de phonesthèmes, issues du champ du symbolisme phonétique, et les réseaux de polymorphes, définis par Nemo (2019a). L'aspect analogique de ces séries, étudié entre autres par Monneret (2019), sera évoqué dans une troisième partie, et déclenchera une réflexion sur l'aspect analogique des réseaux de polymorphes. La notion de polymorphie sera présentée à l'aide d'un autre biais que celui de la morphologie, habituellement utilisée. Ces types d'analogies seront transposés dans le cadre de l'acquisition du lexique et leur impact psycholinguistique sera questionné. Le lien entre l'analogie comme processus cognitif et l'étude de l'acquisition du langage est régulièrement exploité (Hilaire-Debove & Kern, 2003, p. 778).

Cet article permettra d'enrichir la notion de polymorphie en adoptant le point de vue de l'analogie déjà utilisé dans le cadre de l'analyse des phonesthèmes. Il aura pour objectif de proposer des pistes quant à l'impact psycholinguistique, notamment concernant l'acquisition du lexique, que peut avoir la notion de polymorphie dans la mesure où elle peut être considérée comme un type d'analogie. Cet article posera des questions d'ordre théorique et se terminera en s'appuyant sur des résultats d'expérimentations de terrain.

## 1 L'analogie

La question de l'analogie est fréquemment posée en linguistique, en particulier lorsque le point de vue adopté est psycholinguistique ou cognitif, ce qui sera notre cas. Monneret a réalisé de nombreux travaux sur cette notion, en particulier sur l'analogie en linguistique. Il en a présenté les caractéristiques, notamment dans son ouvrage *Essai de linguistique analogique* (2004).

Deux principaux types d'analogie sont distingués : l'analogie binaire d'une part, et l'analogie proportionnelle d'autre part, qui est en réalité une « combinaison de deux analogies binaires » (Monneret, 2004, p. 15).

La première correspond à une relation entre deux éléments présentant une « propriété commune » mise au « premier plan » par ce processus d'analogie et une « propriété différentielle » apparaissant en « arrière-plan » (Monneret, 2004, p. 8). Les deux éléments, qui peuvent être de même nature ou non, mis en relation, occupent des positions hiérarchiques particulières : l'une est la source de l'analogie, l'autre la cible (Hilaire-Debove & Kern, 2003, p. 779). Pour illustrer ce premier type d'analogie, Monneret emprunte un exemple à Montalembert qui définit les chevaliers comme les « prêtres armés de la Justice et de la Foi » et les prêtres comme les « chevaliers de la Parole et de la Prière ». Ainsi, une propriété commune, à savoir le fait de consacrer sa vie à agir pour une valeur, et des propriétés différentielles, les valeurs choisies, sont exprimées. La relation créée met plus en lumière la propriété commune que les propriétés différentielles : c'est du fait d'organiser ses actions autour d'une valeur qu'il est question.

L'analogie est proportionnelle lorsque « la propriété commune est exprimée, mais indirectement, sous une forme analogique » (Monneret, 2004, p. 27). Ce deuxième type d'analogie est illustré dans l'ouvrage de Monneret par un extrait d'un ouvrage de Jacques Rigaud dans lequel des hommes politiques sont présentés au sein de relations analogiques. Monneret formalise la remarque de Jacques Rigaud à travers la formule analogique suivante : « J. Lang fut à Mitterrand ce que A. Malraux fut à de Gaulle. » (Monneret, 2004, p. 31). L'on identifie facilement les quatre éléments de l'analogie ainsi que la « combinaison d'analogies binaires » : entre J. Lang et A. Malraux d'une part, et entre Mitterrand et de Gaulle, d'autre part. La propriété commune reliant J. Lang et A. Malraux est exprimée sous forme d'analogie puisqu'il s'agit de la deuxième analogie binaire entre Mitterrand et de

Gaule. Une partie du travail réalisé par Monneret consiste à analyser les différents types d'analogies proportionnelles et à catégoriser ces phénomènes.

Dans le cadre de cet article, nous nous intéresserons principalement à trois questionnements évoqués ci-dessus, à savoir les caractéristiques et la nature des propriétés communes et différentielles de nos analogies, leur nature hétérogène, ainsi que la qualification de « source » et de « cible » des éléments mis en relation d'analogie dans le cadre de l'analyse des séries de phonesthèmes puis de celle des réseaux de polymorphes.

## **2 Les séries de phonesthèmes et les réseaux de polymorphes : similarités et différences**

### **2.1 Les séries de phonesthèmes**

Les questionnements liés aux phonesthèmes font partie d'un ensemble de réflexions sur la nature de la relation entre la forme et le sens des lexèmes, souvent regroupées sous la question du symbolisme phonétique, qui est défini de la façon suivante : « Sound symbolism is the direct linkage between sound and meaning » (Hinton et al., 1994, p. 1). Ces auteurs divisent le symbolisme phonétique en quatre catégories ; c'est dans la dernière que les phonesthèmes prennent place, à savoir le symbolisme phonétique conventionnel qui est caractérisé de cette manière : « completely conventional, arbitrary language, where sound and meaning presumably have no direct relationship at all. » (Hinton et al., 1994, p. 1). Les deux définitions données sont *a priori* contradictoires puisque l'une présente un phénomène linguistique basé sur « un lien direct entre la forme et le sens », tandis que l'autre qualifie ce lien de « complètement conventionnel, arbitraire ». Contrairement aux autres catégories du symbolisme phonétique, dans le cas du symbolisme phonétique conventionnel, le lien entre la forme et le sens n'est pas motivé par une question d'iconicité. Ce lien est un rapport régulier entre une forme et un sens qui n'a pas d'autre explication grammaticale ou lexicale que le partage de quelques phonèmes. Ces mêmes chercheurs définissent les séries de phonesthèmes de la façon suivante : « This is the analogical association of certain phonemes and clusters with certain meaning: e.g. the “gl” of *glisten*, *glow*, *glimmer*, etc. » (Hinton et al., 1994, p. 5).

L'étude des séries de phonesthèmes est relativement répandue dans le cadre de langues comme l'anglais : les séries des phonesthèmes cr- (Chadelat, 2008), fl- (Smith, 2019). Bien que ce type d'études soit plus rare dans le cadre de langues non indo-européennes, quelques travaux montrent que la question du symbolisme phonétique est pertinente dans toutes les langues, comme le montre l'étude du phonesthème η- dans les langues austronésiennes (Blust, 2003), par exemple.

Les résultats liés aux études sur les phonesthèmes peuvent être rangées en deux grandes catégories : ceux issus d'expérimentations psycholinguistiques sur des sujets d'une part – généralement dans le cadre de tâches d'appariement de pseudo-mots, lexèmes de langues inconnues, lexèmes connus, significations, formes, etc. –, et ceux basés sur l'observation du lexique d'une langue et sur le dénombrement des correspondances entre une forme et une signification au sein de ce lexique (Peterfalvi, 1965, p. 450). Les résultats obtenus à la suite de ces deux types d'études sont très différents les uns des autres : « les correspondances linguistiques sont loin d'avoir la même régularité que celles que l'on obtient expérimentalement » (Peterfalvi, 1965, p. 450). L'allemand est cité comme un exemple remarquable : « *e* est plus fréquent que *i* dans le vocabulaire de la petitesse. Or, ceci n'influe pas sur les résultats expérimentaux d'après lesquels *i* sera toujours la voyelle la plus “petite”, même pour des sujets de langue allemande » (Peterfalvi, 1965, p. 450). Les résultats expérimentaux, montrant une tendance générale des locuteurs à assigner certaines significations à certaines formes lexicales, n'impliquent pas de conclusions directes quant à

l'organisation du lexique. Il s'agit de distinguer une tendance psycholinguistique d'interprétation d'une organisation systématique et générale de la langue. Malgré le fait qu'il ne faille pas s'attendre à ce qu'un sens soit statistiquement davantage représenté par une forme particulière dans une langue donnée, les locuteurs ont l'air de s'appuyer sur des correspondances entre des formes et des sens dans le cadre de processus d'interprétation.

Du point de vue morphologique, selon la définition traditionnelle du morphème qui est identifié grâce au test de commutation, les phonesthèmes ne constituent pas des morphèmes. Une fois la segmentation effectuée, les segments phonologiques restants ne peuvent pas être associés à d'autres phonesthèmes. Par exemple, les phonesthèmes *gl-* et *sn-* ne peuvent pas commuter. Les lexèmes « *glisten* », « *glow* » et « *glimmer* » appartiennent à la série du phonesthème *gl-*, mais \* « *snisten* » et \* « *snimmer* » ne font pas partie du lexique de l'anglais. L'association du phonesthème *sn-* et du segment restant *-ow* forme « *snow* », qui existe, mais dont le sens n'est lié ni au sens du phonesthème *sn-* qui exprime l'idée de nasalité, ni à celui du segment *-ow*. Cet exemple nous pousse à remarquer qu'il serait difficile de définir le sens des segments *-isten*, *-ow*, et *-immer*, ce qui ne devrait pas être le cas s'il s'agissait de morphèmes au sens traditionnel du terme. Les phonesthèmes se situent donc à un niveau submorphémique.

## 2.2 La notion de phonesthème en tension avec celle de polymorphie

Avec la notion de polymorphie, la définition du morphème ne prend pas en compte cette caractéristique ; ils ne doivent pas nécessairement passer les tests de segmentation et de commutation. Selon cette approche, le fait qu'une forme corresponde à un sens relativement stable entre plusieurs lexèmes suffit pour l'identifier comme un morphème. Cette remarque nous amène à penser que, en surface, les objets d'étude des notions de phonesthème et de polymorphie sont proches. De la même façon, la définition du symbolisme phonétique conventionnel donnée plus haut semble correspondre aussi bien à la notion de polymorphie qu'à celle de phonesthème.

Comme les séries de phonesthèmes, les réseaux de polymorphes mettent en relation « des unités partageant une grande part de leur sens et de leur forme » (Nemo, 2019a, p. 2). Cependant, tandis que les phonesthèmes sont des courtes suites de phonèmes partagés, un réseau de polymorphes correspond à l'ensemble des réalisations d'un morphème abstrait : c'est « le fait qu'un même morphème puisse apparaître sous un ensemble de formes » (Nemo, 2019b, p. 241). À partir d'un morphème abstrait, différentes formes – qui restent cependant proches les unes des autres – sont réalisées dans différents lexèmes ayant des sens proches. Ces réalisations sont appelées « polymorphes ». Bien qu'en surface, les phonesthèmes et les polymorphes aient l'air similaires, les théories sous-jacentes au sein desquelles se développent ces notions sont distinctes.

## 2.3 Les réseaux de polymorphes

L'objectif de cet article est d'enrichir la réflexion liée à la polymorphie, dont la théorie, prenant place au niveau morphologique, consiste à dire que « les morphèmes sont des unités pré-grammaticales (et donc dénuées de grammaire) dont l'insertion dans des positions distinctes crée des lexèmes partageant une signification morphémique » (Horchani, 2018, pp. 2-3) et, en même temps, des unités phonologiques abstraites dont l'insertion dans des positions distinctes crée des lexèmes partageant une partie de la forme, celle imposée par le morphème abstrait (Nemo, 2019b, p. 241).

D'abord, du point de vue sémantique, le morphème est associé à un « présupposé morphémique », c'est-à-dire que « la relation morphème/lexème [est] comme une relation assez proche d'une relation thème/rhème : le morphème indiquant de quoi il est question et le lexème ce qui se produit à propos de cela » (Horchani, 2018, p. 388). On trouve ici un

cheminement sémantique ayant comme point de départ le morphème auquel est associé un « présupposé morphémique » qui est présent dans chacun des lexèmes issus de ce morphème. Ce présupposé est complété et actualisé lorsque le morphème est employé dans un lexème. Tous les lexèmes issus du même morphème ont un « niveau sémantique partagé [qui] prend la forme d'un socle ou substrat » (Horchani, 2018, p. 390).

Une conséquence importante de cet élément sémantique est que ces relations sont identifiables dans les données lexicographiques. Étant donné que les polymorphes partagent un même présupposé morphémique, ces relations interlexicales peuvent être visibles dans les définitions des uns et des autres. Dans de nombreux cas, soit un polymorphe est un élément central de la définition d'un de ses polymorphes, soit plusieurs polymorphes d'un réseau présentent le même lexème dans leurs définitions (Nemo, 2021).

Ensuite, du point de vue de la forme, le même fonctionnement est en place : le morphème est associé à une forme non réalisable phonétiquement qui est actualisée lorsqu'elle est insérée dans un lexème. À ce moment-là, elle devient réalisable phonétiquement. Selon les lexèmes, elle apparaît sous différentes formes.

Ces différentes réalisations encodent les différents sens obtenus à partir du présupposé sémantique partagé. Elles sont issues de quatre caractéristiques qui peuvent donner lieu à des réalisations différentes puisque le morphème abstrait a plusieurs caractéristiques : il est non linéaire, archiphonémique, et il peut présenter des éléments non signifiants ainsi que des alternances phonémiques, sachant que ces caractéristiques peuvent se cumuler (Nemo & Baroni, à paraître). Nous n'analyserons que deux exemples de réseaux ici puisque le sujet de cet article n'est pas la notion de polymorphie en tant que telle mais bien ses aspects analogiques. Nous pouvons cependant noter qu'une base de données, régulièrement mise à jour, contient plus de 1 300 réseaux de polymorphes.

Le premier exemple de réseau de polymorphes comprend, entre autres, les lexèmes « genre », « rangée » et « branche » (Nemo, 2021, l. 53-54). Ces trois lexèmes tirés d'un réseau sont reliés sémantiquement par le thème de l'ordre, du rangement. Quant à la forme, le morphème abstrait est composé des phonèmes /ã/ et /ʁ/ ainsi que d'un archiphonème que nous noterons /H/ et qui correspond aux traits phonologiques communs aux phonèmes /ʃ/ et /ʒ/, c'est-à-dire tous, excepté celui de sonorité qui est neutralisé. La première caractéristique citée est la non-linéarité. L'ordre des phonèmes change selon les réalisations : dans un cas, l'ordre est /ʁãʒ/ dans « rangée », dans un autre, /ʒãʁ/ dans « genre ». Deuxièmement, il y a le caractère archiphonémique. L'archiphonème peut se réaliser avec la variante sonore /ʒ/, comme dans « rangée » et « genre » ou bien avec la variante sourde /ʃ/ comme dans « branche ». La troisième est la présence éventuelle d'éléments non signifiants. Dans certains cas, aucun élément signifiant n'est activé lors de la réalisation du morphème dans un lexème, comme pour « genre » qui n'est composé que des trois unités phonologiques présentes dans le morphème abstrait, ou pour « rangée » dans lequel se trouvent les trois phonèmes précédemment cités ainsi qu'un morphème grammatical facilement identifiable traditionnellement : -ée. Au contraire, l'actualisation du morphème abstrait dans le lexème « branche » admet l'apparition d'un élément non signifiant : le phonème /b/. Ce type d'élément peut apparaître au début, à la fin ou à l'intérieur de la réalisation du morphème. La combinaison de ces trois premières caractéristiques permet au morphème abstrait de produire ces trois formes différentes qui sont associées à des sens distincts, tout en partageant des éléments phonologiques et sémantiques.

Le deuxième exemple de réseau comprend entre autres les lexèmes suivants : « horde », « cohorte », « cortège », « escorter » et « harde » (Nemo, 2021, l. 103). On distingue facilement le thème sémantique commun, à savoir la présence d'un ensemble dense d'êtres vivants, ainsi que des caractéristiques illustrées précédemment. Par exemple, le caractère archiphonémique du morphème abstrait est visible grâce aux réalisations /oʁd/ dans « horde » et /oʁt/ dans « cohorte » et « cortège ». La réalisation du morphème dans le lexème « harde » est un exemple de la présence éventuelle d'alternance phonémique : la

différence de forme entre « horde » – ainsi que tous les autres lexèmes cités – et « harde » provient d'une alternance entre les phonèmes /o/ et /a/.

À titre d'exemple, afin d'illustrer les propos précédents, voici quelques réseaux de polymorphes issus de la base de données MorphoSemanticOverlaps (Nemo, 2021) : « rude », « ardu », « dur » (Nemo, 2021, l. 433) ; « plein », « rempli », « blindé » (Nemo, 2021, l. 859) ; « ton », « tonal », « note », « otite », « audition », « mélodie », « prosodie », « do » (Nemo, 2021, l. 286) ; etc.

Les séries de lexèmes qui partagent des phonesthèmes sont comprises dans les réseaux de polymorphes ; ils correspondent aux cas où le morphème se réalise de la même manière pour plusieurs lexèmes, comme c'était le cas entre « cortège » et « escorter » où le morphème se réalise /kort/. Cependant, les réseaux de polymorphes sont plus larges que les séries de phonesthèmes. Par exemple, la série qui gravite autour du phonesthème sn-, mise en lumière par Bergen (2004, p. 290), à savoir « snore », « snack », « snout », « snarl », « snort », « sniff », « sneeze », peut être enrichie par d'autres polymorphes tels que « nose », « nasal », « nostril », etc. (Nemo, 2021, l. 180).

### **3 Les séries de phonesthèmes et les réseaux de polymorphes analysés par le biais de l'analogie**

L'analogie est facilement identifiable dans ces séries de lexèmes : la forme du phonesthème (gl- dans la série citée plus haut) est mise en relation avec le sens assigné au phonesthème (l'idée de lumière). On peut dire que la forme de « glimmer » est à la forme de « glisten » ce que le sens de « glimmer » est au sens de « glisten », selon la formule utilisée pour mettre en évidence l'analogie proportionnelle, puisque « les signifiants de *glimmer*, *glisten*, *glitter*, etc. sont similaires comme leurs signifiés sont similaires (en raison de la présence du submorphème *gl-* d'une part et de l'homogénéité lexicale de la série d'autre part) » (Monneret, 2019, p. 15). Il s'agit simplement de mettre en relation la partie commune de la forme avec la partie commune du sens, qui sont présentes dans chacun des lexèmes composés de ce phonesthème.

Dans un premier temps, on pourrait considérer que le fonctionnement serait le même dans le cas de la polymorphie : la forme de « horde » serait à la forme de « harde » ce que le sens de « horde » serait au sens de « harde ». Cependant, ce type de formulation pose plusieurs problèmes. D'abord, d'un point de vue pratique, elle ne permet de mettre en relation que deux lexèmes à la fois, ce qui ne rend pas compte de la richesse des réseaux de polymorphes. Ensuite, cette formulation ne mène pas à une explicitation précise des relations entre les éléments cités.

Dans la suite de l'article, nous aborderons les deux caractéristiques fondamentales de l'analogie exposées dans la première partie. Chacune de ces caractéristiques, présentées par leur application à la notion de phonesthème, permettra de faire évoluer cette première formulation, ce qui précisera la vision analogique de la polymorphie.

#### **3.1 Les trois éléments qui constituent l'analogie : les caractéristiques et la nature des propriétés communes et différentielles**

Les trois conditions à l'identification d'une relation analogique binaire (et donc nécessairement à celle d'une relation analogique proportionnelle) sont les suivantes : « une propriété (a) que possède A mais que ne possède pas B », le fait que « A et B possèdent au moins une propriété commune (c) » et l'existence « selon un certain point de vue (s), [d']une hiérarchie entre les propriétés a et c, telle que a est perçue comme une propriété d'arrière-plan (ou générique) et c comme une propriété de premier plan (ou spécifique) » (Monneret, 2004, p. 6). Si l'on reprend l'exemple de l'analogie entre les hommes politiques

cité plus haut, l'on remarque aisément que la propriété mise en lumière par la formulation analogique est la caractéristique commune entre J. Lang et A. Malraux qui ont « exercé la fonction de Ministre de la Culture » au sein d'un gouvernement dirigé par un président « particulièrement attentif au ministère de la culture » (Monneret, 2004, p. 31). La caractéristique supplémentaire de l'analogie proportionnelle par rapport à l'analogie binaire est que la propriété commune est exprimée sous forme d'analogie dans le cas de l'analogie proportionnelle, c'est-à-dire que dans la formule « A est à B ce que C est à D » – ici, la formulation « J. Lang est à Mitterrand ce qu'A. Malraux est à de Gaulle. » (Monneret, 2004, p. 31) –, on a « A [qui] possède une propriété commune avec C, propriété formulée au moyen du rapport entre B et D, c'est-à-dire par l'analogie entre B et D » (Monneret, 2004, p. 27). Dans cet exemple, la propriété commune est exprimée par l'analogie entre Mitterrand et de Gaulle à travers l'importance qu'ils ont tous les deux accordée au Ministère de la Culture.

Dans le cas des phonesthèmes, la propriété commune correspond simplement à la « similarité de signifiants en rapport avec [la] similarité de signifiés : la récurrence du groupe consonantique [gl] dans la série *glimmer*, *glisten*, *gleam*, *glow*, *glint*, etc. établit une similarité entre ces signifiants qui reflète la similarité de leurs signifiés » (Monneret, 2019, p. 15). La propriété différentielle correspond aux « segments résiduels après la soustraction du groupe consonantique », c'est-à-dire respectivement -immer, -isten, -eam, -ow, -int, ainsi que les différences sémantiques existant entre ces lexèmes. Le point de vue analogique permet de mettre en lumière la distinction entre les éléments communs et les éléments différentiels qui constituent les séries de phonesthèmes. Étant donné que les processus analogiques permettent de mettre en valeur les propriétés communes, l'étude de ces séries du point de vue analogique nous amène nécessairement à considérer les éléments partagés comme fondateurs des séries, et les éléments non partagés comme secondaires.

L'intérêt d'analyser ces relations interlexicales à la lumière des structures analogiques et de questionner la possibilité que les séries de phonesthèmes et les réseaux de polymorphes puissent relever de ce type de structure réside dans l'existence cognitive attestée de l'analogie. Les processus analogiques sont décrits dans des domaines cognitifs autres que linguistiques. Par exemple, l'analogie est fondamentale dans la théorie de l'intelligence de Spearman ; Cauzinille-Marmèche et al. (1985), dans le cadre de processus de résolutions de problèmes, en retiennent trois principes incontournables : « l'appréhension de l'expérience », qui correspond à « la connaissance des caractéristiques des situations auxquelles le sujet est confronté », et qui désigne, dans notre cas d'analogie linguistique, les caractéristiques de forme et de sens des lexèmes, « l'éducation des relations » correspondant à « la détermination des relations existant entre les caractéristiques des situations », c'est-à-dire les relations de partage ou de différence entre les caractéristiques sémantiques et de forme des lexèmes choisis, et enfin « l'éducation des corrélats », qui désigne « la découverte des caractéristiques corrélatives d'une situation par rapport à une autre » (Cauzinille-Marmèche et al., 1985, p. 51). Ce dernier élément désigne l'organisation en système analogique des caractéristiques et des relations identifiées ; ce ne sont plus de simples « relations [...] entre les caractéristiques des situations », mais leur réorganisation en une structure analogique.

### 3.1.1 Le cas de la polymorphie

Nous débuterons l'illustration de ces caractéristiques dans le cadre de la polymorphie avec deux polymorphes partageant une grande partie de leur forme ainsi que de leur sens : « horde » et « harde ». La description de ce phénomène commence par celle d'une analogie binaire. Étant donné que nos objets d'étude sont des signes linguistiques composés d'une partie sémantique et d'une partie phonologique – entre autres –, ce dédoublement est visible dans les analogies qui les décrivent.

Dans un premier temps, la propriété commune pourrait associer la forme /ɛd/ au sens « groupe dense d'êtres vivants », qui est la partie commune des définitions de « horde » (« Groupe de personnes plus ou moins disciplinées provoquant du désordre, commettant des pillages, des actes de violence ») et de « harde » (« Troupe (de bêtes sauvages) vivant ensemble ») issues du CNRTL. La propriété différentielle pourrait correspondre, logiquement, au premier phonème, à savoir /a/ ou /o/, ainsi qu'au reste de la définition de chaque lexème. Cette description semble fonctionner pour ce couple de polymorphes. Il y aurait une correspondance établie entre la partie de la forme et la partie du sens qui sont communes, et entre les parties de la forme et les parties du sens qui sont distinctes. Cependant, deux problèmes se posent : il ne s'agit pas de couples de lexèmes, mais de réseaux plus vastes, qui, dans la majorité des cas, présentent des relations entre des formes et des sens plus éloignés que cet exemple, et aucune relation entre les parties de la forme et les parties du sens distinctes n'a été démontrée.

La théorie sous-jacente à la notion de polymorphie peut permettre de régler une partie de ce problème. Si l'on considère que la propriété commune correspond à l'association du morphème abstrait, ici  $\backslash V \mathcal{E} \mathcal{D} \backslash$  (le « V » correspondant à l'indication « voyelle », / $\mathcal{E}$ / étant l'archiphonème correspondant aux traits communs à /d/ et /t/, et les barres obliques « \ » indiquant la non-linéarité du morphème) et de son présupposé morphématique, ici l'idée de groupe, cet élément pourrait être utilisé dans toute formulation analogique qui contient l'un des polymorphes provenant de ce morphème abstrait. La propriété différentielle correspondrait ainsi à la réalisation de la voyelle ainsi qu'à la partie sémantique différentielle : le type d'êtres vivants, ainsi que les autres précisions données par les définitions. On obtiendrait ainsi la formulation suivante : la forme du lexème « horde » est à la forme du morphème  $\backslash V \mathcal{E} \mathcal{D} \backslash$  ce que le sens du lexème « horde » est au présupposé morphématique du morphème  $\backslash V \mathcal{E} \mathcal{D} \backslash$ , et la forme du lexème « harde » est à la forme du morphème  $\backslash V \mathcal{E} \mathcal{D} \backslash$  ce que le sens du lexème « harde » est au présupposé morphématique du morphème  $\backslash V \mathcal{E} \mathcal{D} \backslash$ .

Cette formulation met en relation deux analogies proportionnelles dans lesquelles deux éléments sont communs. Il s'agit en réalité de deux unités lexicales qui ont une relation d'analogie avec une seule unité morphologique. Chaque relation entre le morphème abstrait et le lexème, quel que soit le lexème du réseau, est semblable ; il n'y a pas de lexème plus ou moins proche du morphème. Par contre, les lexèmes n'admettent pas les mêmes relations entre eux : certains, comme « horde » et « harde » ont des formes et des sens très proches, contrairement aux lexèmes « harde » et de « escorter » qui présentent des partages de sens et de forme moins importants. Toujours est-il que la relation entre le morphème  $\backslash V \mathcal{E} \mathcal{D} \backslash$  et le lexème « harde » est la même que celle entre le morphème  $\backslash V \mathcal{E} \mathcal{D} \backslash$  et le lexème « escorter ». Une formulation légèrement différente peut mettre en lumière cet aspect : les formes des lexèmes « harde », « horde » et « escorter » sont à la forme du morphème  $\backslash V \mathcal{E} \mathcal{D} \backslash$  ce que le sens des lexèmes « harde », « horde » et « escorter » sont au présupposé morphématique du morphème  $\backslash V \mathcal{E} \mathcal{D} \backslash$ . En plus de la mise en avant de l'identité de la relation que les lexèmes entretiennent avec le morphème, l'intérêt de cette formulation réside dans son aspect pratique : les polymorphes peuvent être énumérés sans pour autant constituer une suite de propositions interminable.

Le dernier point à étudier est la question de la hiérarchie des propriétés. Celle-ci dépend du point de vue adopté. Au niveau théorique, la propriété différentielle est plus importante lorsque le cadre général est celui de la différenciation lexicale (Nemo & Baroni, à paraître), tandis que la propriété commune est supérieure aux propriétés différentielles dans le cas du choix de la notion d'analogie. Le choix du domaine de l'acquisition du langage nécessite des analogies et des ressemblances à exploiter afin de mettre en relation les éléments d'une structure pour faciliter leur apprentissage.

### 3.1.2 La question de l'identité des rapports

Il ne faut pas se méprendre sur les conséquences de cette analogie. Plus haut, nous avons utilisé le couple « horde » et « harde » pour son avantage didactique dans le cadre de notre argumentation, mais il n'est pas représentatif de la plupart des cas de polymorphie.

D'abord, comme nous l'avons illustré avec la relation entre « harde » et « escorter », les polymorphes sont souvent plus éloignés. De plus, une forte proximité de forme entre deux lexèmes n'entraîne nullement une forte proximité sémantique : « futile » et « utile » (Nemo, 2021, l. 19) sont des antonymes, malgré leur forte ressemblance phonologique. À l'inverse, une forte proximité sémantique peut être encodée par une différence de forme importante : « blanc » et « pâle » (Nemo, 2021, l. 148) sont issus du même morphème, mais ces deux lexèmes ont ordonné les phonèmes différemment et ont réalisé l'archiphonème noté /B/ (traits communs entre les phonèmes /p/ et /b/) et l'archiphonème noté /â/ (traits communs entre les phonèmes /a/ et /ã/) de façons différentes. Pourtant, leurs sens sont très proches.

De plus, il n'existe pas de structuration des propriétés différentielles : aucune relation ne lie les propriétés sémantiques différentielles aux propriétés phonologiques différentielles. La réalisation du morphème ne correspond pas à un profil sémantique au sens de Nemo et al. (2012). L'exemple du réseau de polymorphes « blanc », « albinos », « pâle » et « blafard » (Nemo, 2021, l. 148) permet d'illustrer ce point. Les lexèmes « pâle » et « blafard » sont des synonymes : leurs sens sont très proches et ils peuvent être utilisés dans des situations similaires concernant la couleur d'un visage due à une émotion ou à une maladie, contrairement au lexème « blanc » qui correspond à une couleur neutre. Pourtant, les réalisations du morphème par les lexèmes « blanc » et « blafard » sont plus proches l'une de l'autre que du lexème « pâle », dont « blafard » est sémantiquement largement plus proche. Un profil sémantique peut donc être partagé par des réalisations différentes du même morphème et, à l'inverse, une même réalisation peut correspondre à des profils différents. Cet aspect est mis en lumière dans le cas des phonesthèmes par Monneret à propos des « segments résiduels après la soustraction du groupe consonantique [qui] ne peuvent, eux, être associés à des réseaux de signification » (2019, p. 15).

Si « [l']analogie proportionnelle se définit classiquement comme une similarité entre deux totalités fondée sur l'égalité des rapports qu'entretiennent les parties de chacune des totalités » (Monneret, 2014, p. 3), il ne s'agit que des parties communes dans le cas des phonesthèmes et de la polymorphie, et en aucun cas des parties différentielles.

### **3.2 Le caractère hétérogène de ces analogies**

Lorsqu'une série de phonesthème est analysée en termes d'analogie, le travail s'effectue sur une analogie proportionnelle hétérogène puisqu'elle met en relation des formes avec des sens.

Cependant, ces analogies ne révèlent pas des relations extrêmement précises lorsqu'on les applique à des notions relevant des sciences humaines telles que la langue. Les relations analogiques observables au sein des séries de phonesthèmes et des réseaux de polymorphes ne sont pas de nature compositionnelle et ne s'apparentent pas à des règles de correspondance entre des formes et des sens communs. Par exemple, le réseau de polymorphes qui contient, entre autres, les lexèmes « genre », « rangée » et « branche » (Nemo, 2021, l. 103) a été analysé au début de cet article. Le fait qu'un réseau de lexèmes présente des relations sémantiques ainsi qu'une proximité phonologique basée sur le morphème  $\backslash\tilde{a}\tilde{H}\backslash$  n'implique absolument pas que chaque lexème composé de ces phonèmes a nécessairement une relation sémantique avec ce réseau de polymorphes. Ces relations analogiques sont seulement « fondée[s] [...] sur une similarité de caractère général, c'est-à-dire sur une similarité non qualifiée » (Monneret, 2019, p. 15).

Le cas de la polymorphie est « doublement » hétérogène dans la mesure où les éléments mis en relation sont de natures différentes sur deux plans. D'abord, comme pour

les phonesthèmes, l'analogie proportionnelle relie des formes et des sens. Ensuite, comme nous l'avons étudié au cours de la partie précédente, il s'agit d'une analogie entre des niveaux linguistiques différents : un morphème abstrait qui existe en amont d'une part, et des lexèmes utilisés par les locuteurs d'autre part. Il y a une relation hiérarchique forte entre les éléments de ce type d'analogie. Le morphème est une sorte de cadre général, sémantique et phonologique, à partir duquel plusieurs lexèmes découlent.

### **3.3 La « source » et la « cible » de l'analogie linguistique**

Cet aspect de l'hétérogénéité permet de répondre à l'importance de la notion de « source » et de « cible » dans l'analyse de l'analogie. Certains auteurs définissent ce processus cognitif en disant qu'il s'agit de « structures représentationnelles [de] deux situations [qui] sont alignées afin d'en dériver les ressemblances et de projeter des inférences de la situation familière (source) sur la situation non familière (cible) » (Hilaire-Debove & Kern, 2003, p. 779). Selon la plupart des auteurs travaillant sur cette notion, les concepts de source et de cible sont fondamentaux puisqu'il s'agit de l'objectif de l'analogie : agir sur une cible inconnue grâce aux connaissances tirées d'une source connue.

Cet aspect de l'analogie est fondamental : il est une caractéristique du raisonnement analogique, indépendamment de tout aspect linguistique. Le raisonnement analogique est particulièrement étudié dans le cadre de la résolution de problème, c'est-à-dire dans le cas où le « domaine de référence qui est évoqué » est « mi[s] en correspondance » avec « le domaine “cible” auquel appartient le problème posé » (Cauzinille-Marmèche et al., 1985, p. 50). Il s'agit de la mise en relation des éléments de la structure de la situation connue, où le problème a été résolu, avec ceux de la structure de la situation nouvelle, dans laquelle le problème doit être résolu.

D'un point de vue purement linguistique, avec une formulation comme « la forme de “horde” serait à la forme de “harde” ce que le sens de “horde” serait au sens de “harde” » proposée en début d'article, il est impossible d'identifier objectivement une source et une cible. Nous ne sommes pas dans un cadre où la question de la primauté du sens sur la forme ou de la forme sur le sens se pose, puisque, ici, nous considérons les signes linguistiques uniquement comme des unités dotées d'une forme et d'un sens. Linguistiquement, il est tout aussi impossible de définir le lexème « horde » ou « harde » comme étant la source de l'autre. D'un point de vue psycholinguistique, on pourrait éventuellement imaginer une situation où l'un des lexèmes, la source, serait connu contrairement à l'autre, la cible, qui serait inconnu. Cependant, l'analogie peut être établie sans que l'un des polymorphes soit inconnu ; cet argument est donc facilement contestable.

En revanche, si l'analogie relie le morphème à plusieurs lexèmes, comme nous l'avons conclu précédemment, il existe bien une relation entre une source et une cible : le morphème donne lieu à la réalisation de plusieurs lexèmes. Le morphème est la source, tandis que les lexèmes sont les cibles.

La double hétérogénéité permet de concevoir la polymorphie comme une structure analogique entre un morphème qui est une structure abstraite, interne et non réalisable par les locuteurs, et des lexèmes. Cette dualité correspond à la réalité cognitive des relations de polymorphie que nous tentons de démontrer. Si le morphème abstrait existe cognitivement, des relations entre les polymorphes sont établies par les locuteurs, et sont exploitables dans un cadre psycholinguistique. Cette remarque mène à la possibilité d'étudier ces relations comme des leviers dans le cadre de l'acquisition de la langue, et plus particulièrement du lexique.

## **4 La question de l'acquisition**

Si nous nous intéressons à l'application des caractéristiques de l'analogie à la polymorphie, c'est parce que le cadre plus général de notre recherche est une réflexion autour de l'influence de la polymorphie sur l'acquisition du lexique. La participation de l'analogie aux processus d'apprentissage et d'acquisition est admise (Gentner, 1983, pp. 166-167 ; Cauzinille-Marmèche et al., 1985, p.68).

Choisir ce point de vue permet d'avoir une base théorique ainsi que des résultats expérimentaux liés à l'analogie qui constituent les fondements de notre réflexion axée sur la polymorphie, que nous considérons comme une sorte d'analogie linguistique. Deux points de vue peuvent être adoptés pour analyser l'influence des réseaux de polymorphes : d'une part, il est intéressant d'étudier leur influence inconsciente et d'observer si ces relations peuvent expliquer certaines étapes de l'acquisition du lexique, et d'autre part, la question du rôle facilitateur de ces réseaux lexicaux dans le cadre de l'acquisition et l'apprentissage du lexique se pose.

Avant de présenter des résultats portant uniquement sur la notion de polymorphie, nous évoquerons quelques études portant sur l'influence du symbolisme phonétique et de l'analogie sur l'acquisition du lexique.

#### **4.1 L'influence du symbolisme phonétique sur l'acquisition du lexique**

Les études sur le rôle que le symbolisme phonétique peut avoir dans l'acquisition d'une langue sont nombreuses. Certaines études portent sur la réception des lexèmes relevant du symbolisme phonétique, d'autres sur la production ; certaines sur le lexique en contexte et d'autres sur le lexique isolé. Par exemple, le travail de Parault (2002) concerne le rôle du symbolisme phonétique dans l'apprentissage du vocabulaire avec des adultes, tout en notant que l'objectif final est de tirer des conclusions concernant l'acquisition du lexique chez les enfants. L'influence du symbolisme phonétique est testée lors de la rencontre de lexèmes inconnus. Le « symbolisme phonétique » étudié correspond à des séries de phonesthèmes. Une partie des expérimentations menées exploite un corpus constitué de pseudo-mots mobilisant des phonesthèmes utilisés dans la langue anglaise, puisqu'elle travaille sur l'interprétation de lexèmes inconnus : les pseudo-mots « flauch », « flob », « flabellation » et « flang » sont issus du phonesthème fl- (Parault, 2002, p. 33).

Cette étude a deux objectifs distincts : déterminer si le symbolisme phonétique permet aux locuteurs d'accéder à des éléments de signification d'une part, et analyser son influence sur l'apprentissage de lexèmes nouveaux en contexte d'autre part. Cinq expérimentations différentes ont été menées pour obtenir des éléments de réponse à ces questionnements, et chaque expérimentation est allée dans le sens suivant : « Sound symbolism, then, does seem to be providing adult word learners with a clue to understand the meaning of an unknown word. » (Parault, 2002, p. 93). Cette étude, comme de nombreuses autres, conclue que le symbolisme phonétique facilite l'apprentissage de certains aspects de la langue : « Overall, then, sound symbolism may lead to decreased word difficulty » (Parault, 2002, p. 102).

Ayant précédemment analysé des liens qui pouvaient être réalisés du point de vue théorique entre les séries de phonesthèmes et les réseaux de polymorphes, il est légitime de considérer de ce type de résultats constitue une base expérimentale pour questionner l'influence que les réseaux de polymorphes peuvent avoir sur l'apprentissage du lexique.

#### **4.2 L'acquisition d'éléments organisés et structurés par l'analogie**

Par ailleurs, le fait que « l'analogie joue un rôle important dans la récupération des informations mémorisées » (Monneret, 2014, p. 15) n'est pas nouveau. L'utilisation de l'analogie entre une langue connue et une langue en cours d'apprentissage est souvent évoquée (Monneret, 2020), mais elle peut également être exploitée lorsqu'elle relie des unités connues et des unités inconnues d'une même langue. Dans ce cas-là, étant donné que

la polymorphie met en réseaux des lexèmes dont les fréquences d'utilisation sont très différentes, l'utilisation d'une partie maîtrisée du réseau pour acquérir la partie inconnue peut être une piste pour faciliter l'apprentissage du lexique.

De notre point de vue, le lexique est un amas de lexèmes organisés en réseaux. Plusieurs types de réseaux analogiques se superposent. Il est possible d'observer le lexique en se focalisant sur des relations analogiques uniquement sémantiques (les champs associatifs, par exemple), uniquement morphologiques (les champs dérivationnels), uniquement phonologiques (la paranomase), etc. (Monneret 2014, p. 18). Il est également possible de se focaliser sur des réseaux de combinaisons de ces caractéristiques, ce qui est le cas de la polymorphie. La proximité entre les lexèmes est plus importante puisqu'elle est fondée sur plusieurs niveaux linguistiques. Étant donné que la polymorphie prend appui sur l'analogie qui est l'un des processus primordiaux de la cognition humaine, on peut supposer que ses relations interlexicales seront plus facilement exploitées et qu'elles auront une plus grande efficacité que d'autres.

### **4.3 Expérimentations liées à la polymorphie**

Les éléments présentés dans le début de cette partie ne sont pas novateurs, ni inattendus, mais ils constituent une base à partir de laquelle nous pouvons poser la question de l'influence des réseaux de polymorphes sur l'acquisition du lexique. Deux expériences ont été menées auprès d'enfants concernant la question du rôle des réseaux de polymorphes dans l'acquisition du vocabulaire. Chacune de ces expérimentations propose des éléments de réponse aux deux types de questionnement présentés dans l'introduction, à savoir l'influence inconsciente de ces relations lors de la rencontre de nouveaux lexèmes d'une part, et l'utilisation consciente de ces relations dans des cadres d'enseignement du lexique auprès des enfants.

#### *4.3.1 L'interprétation de polymorphes inconnus*

Le premier questionnement a été exploré à travers une expérience menée avec neuf enfants de 8 à 11 ans, de façon individuelle (Baroni, 2021, pp. 25-42).

La base théorique de cette expérience est l'observation selon laquelle, la plupart du temps, soit les lexèmes sont définis par des polymorphes du même réseau, soit les polymorphes d'un même réseau sont définis par un lexème commun. Vingt pseudo-mots et dix lexèmes existants, servant d'unités de contrôle, constituent le corpus de l'expérience. Les unités testées étant des pseudo-mots présentés de façon isolées, seule leur forme peut guider les sujets dans leur interprétation. Étant donné la remarque lexicographique réalisée précédemment, il a été décidé de mesurer l'écart de forme entre le pseudo-mot et le lexème ayant guidé l'interprétation sémantique, afin d'observer si la relation de forme établie relève de la polymorphie ou non, et ainsi, de tirer des conclusions quant au rôle des réseaux de polymorphes dans l'interprétation de lexèmes inconnus.

Les données sont collectées à l'oral lors d'entretiens individuels enregistrés avec chaque enfant. La question « Qu'est-ce que veut dire le mot X ? » est posée pour chaque unité.

La première phase d'analyse est d'identifier le (ou rarement les) lexème sur lequel se base la définition proposée. Ensuite, des calculs sont effectués pour comparer la distance de forme entre les pseudo-mots et les lexèmes auxquels ils ont été reliés par les sujets, et la distance habituelle entre des polymorphes – celle-ci étant calculée sur un échantillon de 180 paires de polymorphes –. La comparaison des résultats porte sur chacune des caractéristiques de la polymorphie, présentées plus haut.

Cette étude a permis de dégager la conclusion suivante : « Les caractéristiques de la polymorphie semblent pouvoir expliquer le raisonnement des enfants, même si elles ne

couvrent pas la totalité des réponses » (Baroni, 2021, p.42). Cette expérience mériterait d'être étendue à un nombre beaucoup plus grand de sujets et avec une base de distances entre polymorphes plus solide.

#### *4.3.2 L'enseignement du vocabulaire à travers des réseaux de polymorphes*

La deuxième expérience se situe dans un cadre didactique afin d'analyser l'influence des réseaux de polymorphes par rapport à l'influence des champs associatifs sur l'enseignement et l'apprentissage du lexique par des élèves de CE2 et de CM2 (Baroni, 2021, pp. 44-63).

Cette expérience consistait à observer les effets de la variable, à savoir le type de réseau de lexèmes présentés et enseignés aux élèves, sur les résultats des élèves, ici le degré d'acquisition des lexèmes. La structure des séances était strictement la même afin de tenter de n'observer que les effets de la variable choisie, même si, l'expérience se passant dans une classe, de nombreux éléments ne peuvent pas être contrôlés.

L'expérience a eu lieu sur six semaines ; cinq lexèmes étaient présentés par semaine. Les première, troisième et cinquième semaines, il s'agissait de cinq polymorphes, tandis que les deuxième, quatrième et sixième semaines, cinq lexèmes issus de champs associatifs étaient présentés. Pour mesurer la mémorisation de la forme des lexèmes et leur réutilisation en contexte, des questions écrites leur étaient posées une semaine après la découverte des lexèmes. Dans un premier temps, les élèves devaient restituer les lexèmes découverts, le seul amorçage étant le lexème le plus fréquent des cinq découverts sept jours plus tôt. Ensuite, après une mise en commun, ils devaient employer chaque lexème dans une phrase.

Le traitement de ces données écrites est divisé en deux parties : celle concernant la restitution de forme, et celle correspondant au réemploi des lexèmes. La première partie des données est analysée en comparant les résultats – obtenus individuellement par chaque élève, collectivement par chaque niveau, et collectivement par toute la classe – obtenus à l'issue des séances basées sur des réseaux de polymorphes et ceux obtenus après les séances fondées sur des champs associatifs. Dans cette classe, les CE2 parviennent à rappeler en moyenne 0,5 lexème issu de champ associatif contre 1,6 lexème issu de réseau de polymorphe sur 4, et les CM2 1,35 issu de champ associatif contre 2,13 issu de réseau de polymorphes (Baroni, 2021, p. 59). La structure des réseaux de polymorphes semblent être bénéfique à l'acquisition du lexique par les enfants.

La deuxième partie des données est divisée en deux catégories : l'emploi syntaxique et l'emploi sémantique de chaque lexème. Dans cette partie, les différences de résultats ne sont pas significatives ; l'exploitation des réseaux de polymorphes donne des résultats légèrement plus hauts que celle des champs associatifs, mais on ne peut pas en conclure que la première facilite la mémorisation des aspects syntaxiques et sémantiques des lexèmes dans le cadre de leur réemploi (Baroni, 2021, p. 59).

Ni les résultats correspondant à la mémorisation, ni ceux liés à la réutilisation des lexèmes découverts ne sont généralisables. Néanmoins, cette courte étude a permis d'observer que la grande majorité des élèves étaient capables de rappeler la forme de plus de polymorphes que de lexèmes d'un champ associatif, et que, si aucune conclusion tranchée ne peut être donnée concernant le réemploi des lexèmes, on peut noter que l'utilisation de réseaux de polymorphes n'influence pas négativement les résultats des élèves. Ces résultats permettent d'émettre de premières hypothèses quant à l'efficacité de ces réseaux de lexèmes dans le cadre de l'acquisition du lexique. De nombreuses études plus vastes restent à mener pour prouver l'efficacité ou non des relations interlexicales relevant de l'analogie dans le cadre de l'acquisition du lexique.

## **5 Conclusion**

Le premier objectif de cet article était d'évoquer l'application du processus d'analogie aux séries de phonesthèmes réalisée par Monneret afin de la transposer à la notion de polymorphie définie par Nemo. Cela nous a permis d'aborder cette notion sous un angle différent. Cette nouvelle perspective nous a amenés à définir ce type d'analogie comme un rapport entre les aspects phonologiques et sémantiques d'un morphème abstrait et de l'ensemble des lexèmes qui en sont issus.

En même temps, il s'agissait de placer cette notion dans une approche cognitive et psycholinguistique en mobilisant l'analogie, puisque notre questionnement global concerne l'acquisition du lexique. Les partages phonologiques et sémantiques permettent de créer des réseaux interlexicaux, mobilisables, même inconsciemment, par les locuteurs puisque « l'analogie peut fonctionner d'une manière automatique à un niveau inconscient » (Monneret, 2014 p. 15).

À ce sujet, nous avons évoqué des résultats sur l'acquisition du lexique issus du champ du symbolisme phonétique et de celui de l'analogie, qui nous guident sur la piste du rôle facilitateur de ce type de relations interlexicales. Les deux dernières expériences présentées, portant spécifiquement sur la polymorphie, vont également dans cette direction. Nous faisons l'hypothèse que la combinaison de la structure de l'analogie ainsi que des partages sémantiques et phonologiques pourraient être à l'origine de ce type de résultats. Il est néanmoins plus que nécessaire de confirmer ces premières hypothèses par des expérimentations psycholinguistiques plus précises et portant sur un plus large public.

## Références bibliographiques

- Baroni, Y. (2021). *L'exploitation de la polymorphie dans le cadre de l'enseignement du lexique en élémentaire* [Mémoire de recherche]. Université de Reims Champagne-Ardenne.
- Bergen, B. (2004). The Psychological Reality of Phonaesthemes. *Language*, 2, 290-311.
- Blust, R. (2003). The Phonestheme η- in Austronesian Languages. *Oceanic Linguistics*, 42, 187-212. <https://doi.org/10.2307/3623453>
- Cauzinille-Marmèche, E., Mathieu, J., & Weil-Barais, A. (1985). Raisonnement analogique et résolution de problèmes. *L'Année psychologique*, 85(1), 49-72. <https://doi.org/10.3406/psy.1985.29068>
- Chadelat ? J.-M. (2008). Le symbolisme phonétique à l'initiale des mots anglais : L'exemple du marqueur sub-lexical <Cr->. *Lexis. Journal in English Lexicology*, 2, 75-101. <https://doi.org/10.4000/lexis.711>
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (s. d.). Lexicographie : Harde. Consulté 3 janvier 2022, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/harde>
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (s. d.). Lexicographie : Horde. Consulté 3 janvier 2022, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/horde>
- Gentner, D. (1983). Structure-Mapping : A Theoretical Framework for Analogy. *Cognitive Science*, 7, 155-170.
- Hilaire-Debove, G., & Kern, S. (2003). Le rôle de l'analogie dans l'acquisition de la langue maternelle. *Revue d'Intelligence Artificielle*, 17, 775-786.
- Hinton, L., Nichols, J., & Ohala, J. J. (1994). *Sound Symbolism*. Cambridge University Press.
- Hofstadter, D., & Sander, E. (2013). *L'Analogie, cœur de la pensée*. Odile Jacob.
- Horchani, B. (2018). *Complexes sémantiques et linguistique du lexique : Les emplois du morphème tant en français* [Thèse de doctorat]. Université d'Orléans.
- Monneret, P. (2004). *Essais de linguistique analogique*. ABELL.

- Monneret, P. (2014). L'iconicité comme problème analogique. *Le Français moderne - Linguistique*, 1, 46-77.
- Monneret, P. (2019). Le symbolisme phonétique et la fonction iconique de l'analogie. *Signifiances (Signifying)*, 1, 1-19.
- Monneret, P. (2020). *Séminaire Linguistique Théorique 2020-2021 Semestre 1 n°4*.
- Nemo, F. (2019a). *Le lexique entre conditions d'emploi (des morphèmes) et référence lexicale* [7ème Colloque International Res per nomen « Lexique et référence »]. Reims.
- Nemo, F. (2019b). Plurisémie du signifié et linguistique du signifiant, une double histoire de poupées russes. *Signifiances (Signifying)*, 227-248.
- Nemo, F. (2021). *Morphosemantic overlaps in the lexicon*. [Base de données] [https://www.researchgate.net/publication/339272006\\_Morphosemantic\\_overlaps\\_in\\_the\\_lexicon\\_lexical\\_differentiation\\_and\\_lexical\\_nexuses](https://www.researchgate.net/publication/339272006_Morphosemantic_overlaps_in_the_lexicon_lexical_differentiation_and_lexical_nexuses)
- Nemo, F., & Baroni, Y. (à paraître). Différentiation lexicale et structuration du lexique. *Lexique*, 30.
- Nemo, F., Petit, M., & Portugès, Y. (2012). Profilage sémantique et plurisémie. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 31, 7-23.
- Parault, S. (2006). *Sound-symbolism : A Piece in the Puzzle of Word Learning*. [Thèse de doctorat]. Athènes, Université de Géorgie.
- Peterfalvi, J.-M. (1965). Les recherches expérimentales sur le symbolisme phonétique. *L'Année psychologique*, 65(2), 439-474. <https://doi.org/10.3406/psy.1965.27443>
- Smith, C. (2019). Approche cognitive diachronique de l'émergence du phonesthème fl- : Réanalyse phonosymbolique et transmodalité dans le lexique anglais (OED). *Signifiances (Signifying)*, 3(1), 36-62. <https://doi.org/10.18145/signifiances.v3il.231>